

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX SÉLECTIONS - SESSION 2026

UNIQUEMENT pour les candidats ayant un employeur

➤ Inscription aux sélections :

- ☐ Assistant de Service Social
☐ Educateur de Jeunes Enfants
☐ Educateur Spécialisé

➤ Informations générales :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de naissance (en majuscule) :

Nom d'usage (en majuscule) :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Commune de naissance :

N° du département :

N° de téléphone :

Courriel :

Adresse (éléments d'adresse complémentaire : villa, lotissement, résidence, bâtiment...) :

Commune :

Code postal :

Niveau scolaire (diplôme de plus haut niveau) :

N°INE :

➤ Employeur :

Établissement employeur :

Service :

Adresse de l'établissement (éléments d'adresse complémentaire : villa, lotissement, résidence,...) :

Téléphone de l'établissement :

Courriel de l'établissement :

Salarié(e) de l'établissement qui prend en charge les frais pédagogiques de la formation :

☐ C.D.I ☐ C.D.D ☐ Contrat de professionnalisation

☐ Autre (merci de préciser) :

(Attention : joindre impérativement une attestation de prise en charge de l'employeur)

➤ Pièces à fournir :

Les candidats souhaitant se présenter à la sélection d'entrée en formation, doivent nous faire parvenir les pièces suivantes **avant le vendredi 4 septembre 2026** (datation du courriel faisant foi)

- ☐ Le formulaire d'inscription dûment complété et signé
- ☐ Une copie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité
- ☐ Une copie du diplôme de plus haut niveau
- ☐ Une copie du contrat de travail actuel
- ☐ Une attestation de prise en charge de la formation par l'employeur
- ☐ Un CV et une lettre de motivation
- ☐ Le règlement d'un montant de 120 euros (*non remboursable en cas de désistement ou de dossier incomplet*) correspondant aux frais de sélection. Le paiement est à effectuer directement sur notre site internet : <https://www.ifme.fr/paiement.html>

À retenir :

- Ce règlement est non remboursable même en cas de désistement ou de dossier incomplet
- En l'absence de règlement, votre inscription aux sélections ne pourra être prise en compte.
- Vous devez adresser l'ensemble de ces documents au secrétariat concerné par le concours :
 - ✚ Assistant de Service Social : myriam.bellenger@ifme.fr
 - ✚ Educateur de Jeunes Enfants : sabrina.djjar@ifme.fr
 - ✚ Educateur Spécialisé : louise.rochette@ifme.fr

☐ J'atteste avoir pris connaissance des modalités de sélection jointes au formulaire d'inscription au concours d'entrée en formation et certifie l'exactitude des renseignements donnés.

Fait à

Le

MODALITÉS DE LA SÉLECTION

SESSION 2026

Les frais de sélections sont de **120 euros**. Ils correspondent au dépôt du dossier et à l'entretien oral.

Le candidat sera convoqué à un entretien oral si le dossier déposé au préalable a été validé (note minimum 10/20).

A noter que les épreuves orales de sélection se dérouleront en présentiel à l'IFME.

L'épreuve de sélection est d'une durée totale de 30 minutes soit 30 minutes d'entretien avec un jury, à partir des critères suivants :

- Qualité de l'expression orale, de l'écoute et de la posture,
- Connaissance du parcours de formation,
- Connaissance de la charge de travail personnel lors de la formation
- Connaissance du métier et lien avec les expériences actuelles et/ou antérieures (expériences professionnelles, associatives, stages, service civique...)
- Capacité à pouvoir faire des liens avec l'article de presse lu pendant la préparation

L'appréciation de chaque vœu est faite au regard de la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, ses acquis et ses compétences et, d'autre part, les attendus de la formation et critères définis par la formation



Numéro de SIRET : 42265862500047

Numéro de déclaration d'existence : 91300251330

Numéro d'APE : 8559A

FRAIS D'ADMISSION

Formations	Frais de dépôt du dossier et pour l'épreuve orale d'admission (après acceptation du dossier)
Assistant de Service Social	120 €
Educateur de Jeune Enfants	120 €
Éducateur Spécialisé	120 €

FRAIS DE FORMATION

Formations	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Frais pédagogique
Assistant de Service Social	170 € / an	480 € / an	8 900,00 € / an
Éducateur de Jeunes Enfants	170 € / an	480 € / an	9 300,00 € / an
Éducateur Spécialisé	170 € / an	480 € / an	8 100,00 € / an

Prise en charge financière par l'employeur, OPCO, CPF...

Devis sur simple demande : comptabilite@ifme.fr

IFME - Institut de formation aux Métiers Éducatifs

2117 Chemin du Bachas 30000 Nîmes

📞 Tél 04 66 68 99 60 ✉ contact@ifme.fr 🌐 www.ifme.fr

Institut géré par

APAFASE